

GATINEAU
POUR
LA
VIE

Révision du niveau de service
pour les gardiens de chiens dans les parcs

SERVICE DES LOISIRS, DES SPORTS ET DU DÉVELOPPEMENT DES COMMUNAUTÉS

CP 2018-04-03



OBJECTIF DE LA PRÉSENTATION

GATINEAU

POUR

LA

VIE

Présenter l'analyse et les recommandations des changements proposés à l'offre de services pour les gardiens de chiens en vue de permettre un plus grand accès aux parcs, sur le territoire de Gatineau.

MISE EN CONTEXTE

GATINEAU

POUR

LA

VIE

Mandats à l'administration

Présentation sur la révision du niveau de service pour les propriétaires de chiens, au comité plénier le 28 mars 2017 :

1. « De mandater l'administration pour modifier l'offre de services pour les gardiens de chiens, en permettant aux chiens en laisse d'utiliser l'ensemble des parcs municipaux sauf pour les parcs qui seront identifiés par les services comme présentant différentes contraintes. De plus, les chiens ne seront pas permis dans les aires de jeux d'enfants. »

MISE EN CONTEXTE

(SUITE)

2. « De mandater le Service des communications, en collaboration avec le Service des loisirs, des sports et du développement des communautés, de développer une campagne de communication pour informer la population des changements apportés et la sensibiliser au respect de la réglementation. »
3. « De mandater le Service des loisirs, des sports et du développement des communautés, en collaboration avec les centres de services de Buckingham et de Masson-Angers, d'identifier un site pour combler le niveau de service 3 et valider ce choix avec les conseillers du secteur. »

MISE EN CONTEXTE

(SUITE)

4. Modifier le règlement numéro 183-2005 concernant la garde, le contrôle et le soin des animaux dans les limites de la ville de Gatineau, afin de tenir compte des restrictions imposées aux gardiens de chiens potentiellement dangereux et des changements proposés au niveau de service pour les gardiens de chiens
5. Prévoir les mesures nécessaires à la mise en œuvre des changements proposés, notamment pour la signalisation, des opérations de surveillance par le contrôle animalier (Service de police de la Ville de Gatineau) et de sensibilisation par les surveillants de parcs (Service des loisirs, des sports et du développement des communautés) ainsi qu'un plan de communication adapté

DÉMARCHE UTILISÉE

GATINEAU

POUR

LA

VIE

- Identifier les parcs où il n'est pas souhaitable de permettre la présence des chiens en raison d'enjeux environnementaux, de superficie restreinte et de problèmes de cohabitation avec les usages actuels (équipements de jeux pour enfants et terrains sportifs)
- Une validation des parcs interdits aux chiens a été effectuée par l'équipe du Service des loisirs, des sports et du développement des communautés ainsi que par les centres de services
- Identifier les parcs où la présence des chiens est possible en laisse, sans laisse ou avec restrictions (portions de parcs; heures d'accès; sentiers uniquement; en laisse; etc.)

DÉMARCHE UTILISÉE

(SUITE)

GATINEAU

POUR

LA

VIE

- Présentation des modifications proposées aux caucus sectoriels en septembre 2017
- Commentaires des élus suite aux présentations en caucus :
 - Accueil positif des changements proposés
 - Préoccupation d’assurer la capacité de la Ville à faire respecter la nouvelle réglementation

CHANGEMENTS PROPOSÉS

GATINEAU

POUR

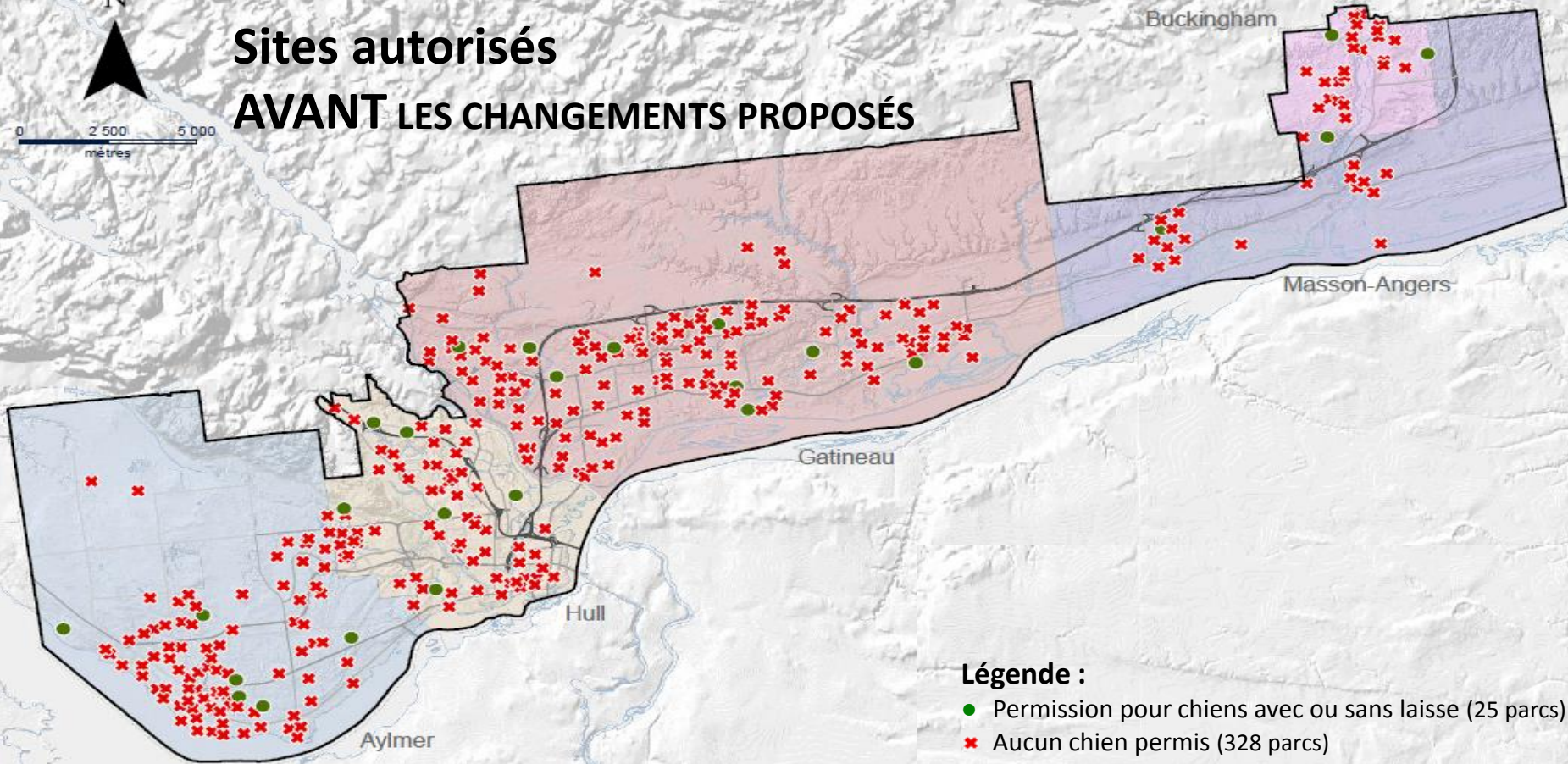
LA

VIE

- Interdire la présence des chiens dans les nouveaux parcs, en attendant leur catégorisation par le Service des loisirs, des sports et du développement des communautés et les centres de services
- Autoriser les chiens en laisse sur les sentiers aménagés uniquement dans 71 % des parcs (250 sur 353)
- Restreindre à 2 le nombre de chiens qu'un gardien peut avoir en laisse dans les parcs autorisés. Les chiens devront demeurer sous le contrôle direct du gardien. Par contre, jusqu'à 4 chiens par gardien sont autorisés dans les aires d'exercice canin
- Fixer la longueur de la laisse à 2 mètres

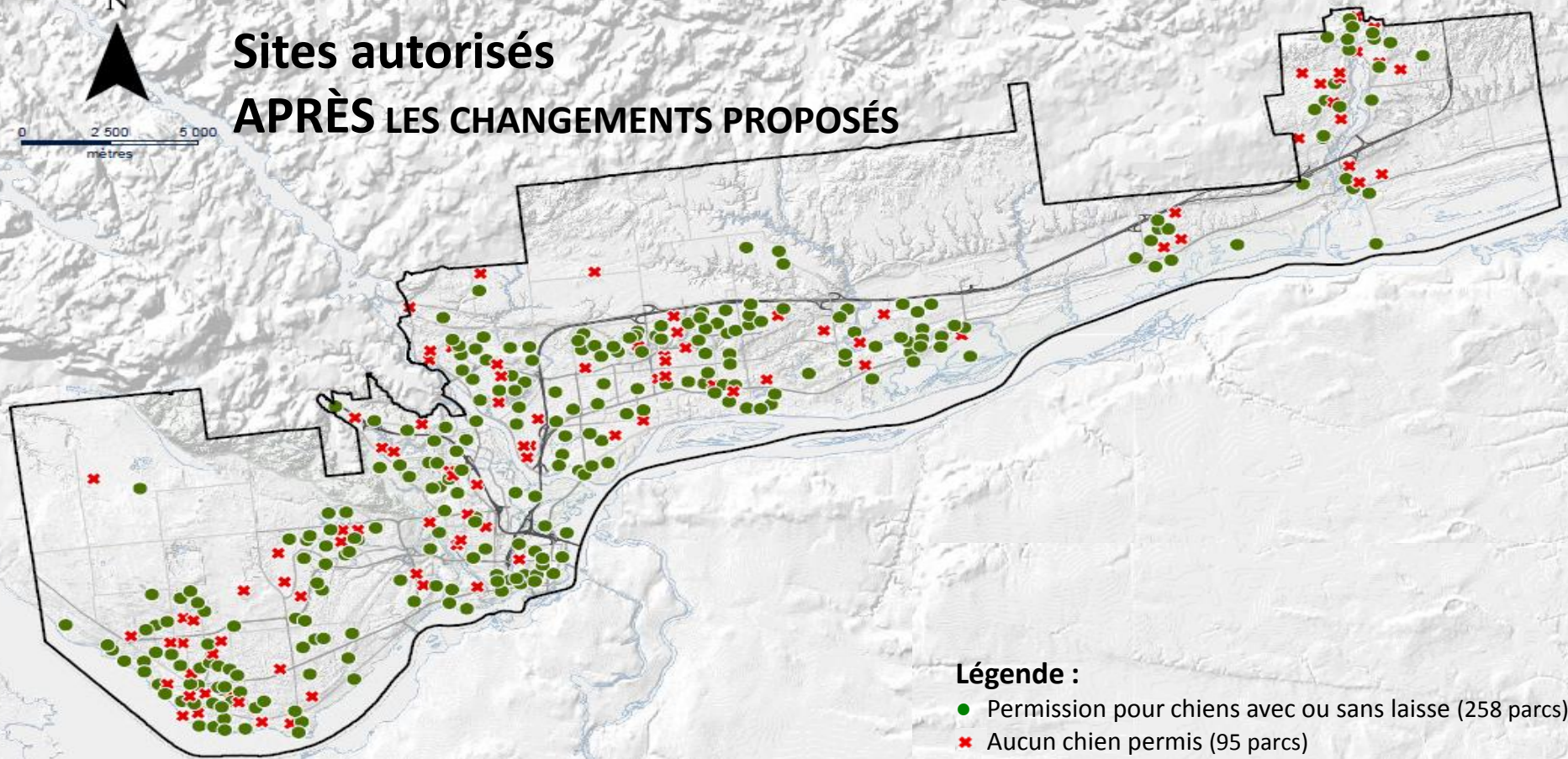
Sites autorisés AVANT LES CHANGEMENTS PROPOSÉS

0 2 500 5 000
mètres



Sites autorisés APRÈS LES CHANGEMENTS PROPOSÉS

0 2 500 5 000
mètres



Légende :

- Permission pour chiens avec ou sans laisse (258 parcs)
- ✕ Aucun chien permis (95 parcs)

CHANGEMENTS PROPOSÉS

(SUITE)

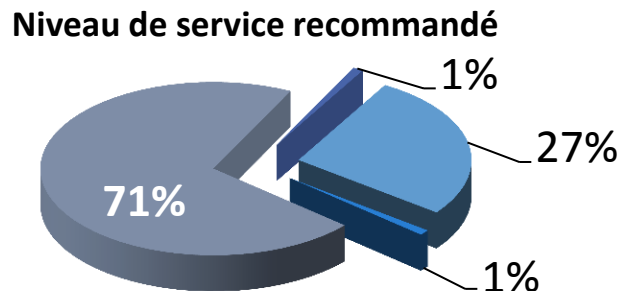
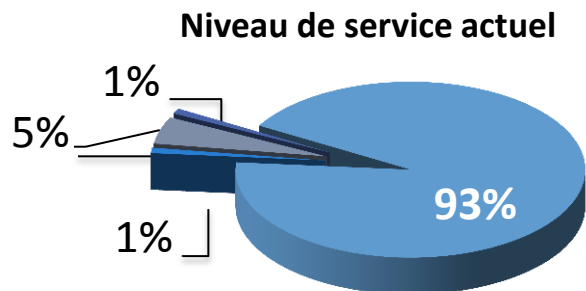
GATINEAU

POUR

LA

VIE

Les changements proposés auraient l'impact suivant sur le niveau de service :



	Actuel		Après changements	
	Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage
Parcs Ville de Gatineau	353	100 %	353	100 %
Parcs n'autorisant pas la présence de chien	328	93 %	95	27 %
Parcs autorisant les chiens SANS laisse	5	1 %	6	1 %
Parcs autorisant les chiens AVEC laisse	18	5 %	250	71 %
Aires d'exercice canin	2	1 %	2	1 %

CHANGEMENTS PROPOSÉS

(SUITE)

GATINEAU

POUR

LA

VIE

Changements nécessaires à la signalisation

- 618 nouveaux panneaux de signalisation sont à prévoir pour les parcs autorisant les chiens en laisse
- Coûts estimés (par soumission et réalisation à l'externe) pour la production et l'installation de la signalisation : 35 000 \$

RÉGLEMENTATION

GATINEAU

POUR

LA

VIE

Les changements suivants sont proposés au règlement numéro 183-2005, afin d'arrimer les modifications du niveau de service pour les gardiens de chiens et l'encadrement des chiens potentiellement dangereux :

- Il sera interdit à tout gardien de chiens potentiellement dangereux de circuler dans un parc municipal, un terrain de jeux municipal, un sentier récréatif ou une aire d'exercice canin sur le territoire de la ville de Gatineau

RÉGLEMENTATION

(SUITE)

GATINEAU

POUR

LA

VIE

- À la suite de la révision du niveau de service pour les gardiens de chiens, la liste des parcs (Annexe A-2) sera ajoutée au règlement numéro 183-2005
- Des précisions seront également ajoutées concernant la longueur maximale de la laisse (soit 2 mètres)
- Les gardiens de chiens pourront circuler avec un maximum de 2 chiens à la fois, lorsqu'en laisse, sur les sentiers aménagés dans les parcs municipaux autorisés à cette fin

RÔLE DU CONTRÔLE ANIMALIER

GATINEAU

POUR

LA

VIE

- Les préposés au contrôle animalier seront en mesure d'intervenir en tout temps aux appels selon l'horaire régulier de travail
- Pour contribuer à la gestion des changements proposés, la section du contrôle animalier planifie réaliser des opérations de surveillance entre la mi-avril et la mi-octobre (112 sorties de 4 heures). Coût annuel récurrent de 25 000 \$
- En cas d'urgence (morsure, etc.), le Service de police pourra intervenir et faire appel en tout temps à un préposé du contrôle animalier ou de la Société pour la Prévention de la Cruauté envers les Animaux de l'Outaouais, en vertu du protocole d'entente en vigueur

RÔLE DES SURVEILLANTS DE PARCS

GATINEAU

POUR

LA

VIE

- Les surveillants de parcs (Service des loisirs, des sports et du développement des communautés) effectuent déjà des interventions de sensibilisation auprès des gardiens de chiens qui sont rencontrés dans les parcs où leur présence n'est pas autorisée (360 cas répertoriés en 2017)
- L'horaire de travail des surveillants de parcs permet une présence de 5 équipes de 2 personnes entre 18h le soir et 2h du matin de la mi-mai à la fin août. Leur horaire sera ajusté en 2018 pour assurer une plus grande présence
- Une analyse basée sur les statistiques et expériences de 2018 sera réalisée afin de déterminer la meilleure façon de sensibiliser et de contrôler les gardiens de chiens

PLAN DE COMMUNICATION

GATINEAU

POUR

LA

VIE

BUDGET

Dépliant (mise à jour du règlement)	2 000 \$
Production d'une vidéo	12 000 \$
Diffusion d'une vidéo (télé – cinéma)	23 000 \$
Publicité Facebook	1 000 \$*
Activité de sensibilisation (article promotionnel)	2 000 \$*
TOTAL	40 000 \$

*Récurrent annuellement

IMPACTS ANTICIPÉS

GATINEAU

POUR

LA

VIE

- Il est prévisible que les excréments des chiens s'ajouteront aux déchets déposés dans les poubelles de parcs
- De nombreux sacs d'excréments de chiens sont déjà présents dans les poubelles des parcs interdits aux chiens
- L'impact additionnel pour le ramassage des déchets par le Service des travaux publics est difficile à estimer pour l'instant
- Il sera nécessaire de réévaluer cet impact annuellement
- Avec la présence de chiens en laisse dans les parcs, le contrôle animalier (Service de police de la Ville de Gatineau) anticipe une augmentation des plaintes de citoyens liées aux chiens

SOMMAIRE DES IMPACTS FINANCIERS

GATINEAU

POUR

LA

VIE

	2018	RÉCURRENT (par année)
Changement de signalisation	35 000 \$	1 000 \$
Interventions par le Contrôle animalier	25 000 \$	25 000 \$
Plan de communication	40 000 \$	3 000 \$
Coûts liés à l'entretien / Service des travaux publics	0 \$	À évaluer
TOTAL	100 000 \$	29 000 \$

INDICATEURS DE MESURE

- Nombre d'interventions de sensibilisation réalisées par les surveillants de parcs
- Nombre et type d'interventions et d'opérations de surveillances menées par le contrôle animalier en dehors des heures d'opération habituelles
- Nombre de plaintes reçues en lien avec la présence des chiens dans les parcs
- Nombre d'interventions du Service des travaux publics dû à la présence des chiens dans les parcs
- Nombre de parcs présentant des problématiques d'application du nouveau niveau de service pour les gardiens de chiens et évaluation des ajustements recommandés

RECOMMANDATIONS

GATINEAU

POUR

LA

VIE

CP-SLSDC-19

Adopter les modifications au niveau de service pour les gardiens de chiens, incluant la liste des parcs où les chiens sont interdits ou permis avec restrictions

CP-SLSDC-20

Adopter les mesures nécessaires à la mise en œuvre des changements proposés, notamment les modifications à la signalisation, des opérations de surveillance par le contrôle animalier et un plan de communication adapté

CP-SLSDC-21

Autoriser le trésorier à puiser la somme de 100 000 \$ à même le budget des imprévus